

CONSEIL DE DISCIPLINE n° 02/23 du 08/02/2023

Le conseil de discipline qui s'est réuni le mercredi 08/02/2023 au sujet des cas de fraude de la session de rattrapage de la session d'automne 2022-2023, a décidé les sanctions suivantes :

Noms et Prénoms	Filière/ Semestre	Type de fraude	Sanctions disciplinaires
BENTALHA Marouane C.N.E : R136375543	SVI/ S1 Session de rattrapage	Possession de documents	<u>Avertissement et Annulation de toutes les notes de la session de rattrapage de S1 de la session d'automne 2022/2023</u>

